

Notes  
&  
documents

## **Montesquieu académicien honoraire de l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts d'Amiens (1750)**

L'appartenance de Montesquieu à plusieurs académies, françaises et étrangères, est connue : Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux (1716), Académie française (1728), Royal Society de Londres (1730), Académie de Berlin (1746), Académie Stanislas à Nancy (1751). M. Jean Lombard, membre de l'Académie d'Amiens, en qualité de membre honoraire, a eu l'amabilité de me signaler, en 1993, des documents prouvant l'appartenance de Montesquieu à l'Académie d'Amiens. Ces documents sont conservés, sous les cotes D 148, D 154 et D 162, aux Archives départementales de la Somme, où je les ai consultés en 1995. Sur la «Liste des Académiciens honoraires de l'Académie des Sciences, des belles-lettres et des arts agréée par le Roy le 30 juin 1750» figurent, entre autres, le «Président de Montesquieu» et «L'abbé de Guasco» (D 148). Albéric de Calonne<sup>1</sup> explique, en ces termes, la présence de Montesquieu sur cette liste :

«Le mouvement littéraire, qui s'était révélé à Amiens depuis un demi-siècle, n'avait point été sans influence sur le développement de la vie politique. Dans l'évolution générale qui portait les esprits vers l'étude de la philosophie et des sciences, se révélait, ici comme ailleurs, une tendance à l'émancipation. L'Académie d'Amiens avait inscrit, au nombre de ses membres honoraires, le philosophe qui rassembla *les titres méprisés du genre humain* et suggéra le premier à la Nation le sentiment de ses droits et de ses destinées : Montesquieu».

1. *Histoire de la ville d'Amiens*, Amiens et Paris, 1900, tome II, p. 395.

Dans la séance du 25 août 1755, le secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens, Jean Baron, prononça l'éloge de Montesquieu (D 154, n° 83). Un résumé de cet éloge figure dans le dossier D 162. La correspondance de Montesquieu ne renferme aucune allusion à son appartenance à l'Académie d'Amiens.

## Un projet d'édition des *Œuvres* de Montesquieu en 1949

A la suite des manifestations organisées à Bordeaux, en 1948, pour célébrer le deuxième centenaire de la publication de *L'Esprit des lois*, le Comité des publications du bicentenaire avait projeté la préparation d'une édition des *Œuvres* de Montesquieu en dix volumes, par les éditions Delmas à Bordeaux, avec le concours de Pierre Barrière, Paul Vernière, André Masson, François Gébelin, Louis Desgraves, Jean Marchand, etc. Le prospectus de souscription publié par les éditions Delmas répartissait ainsi les œuvres de Montesquieu :

- I. *Essais scientifiques et moraux.*
- II. *Lettres persanes.*
- III. *Considérations. Dialogue de Sylla et d'Eucrate.*
- IV. *Esprit des lois.*
- V. *Temple de Gnide. Arsace et Isménie. Histoire véritable.*
- VI. *Œuvres diverses. Mélanges.*
- VII. *Journal de Voyage.*
- VIII. *Pensées.*
- IX. *Spicilège.*
- X. *Correspondance.*

Aucune suite ne fut donnée à ce projet. André Masson qui en avait été l'instigateur dirigea, entre 1950 et 1955, une édition des *Œuvres complètes* de Montesquieu, en trois volumes in-4°, aux éditions Nagel, à Paris.

Louis DESGRAVES

## Montesquieu et Barbey

### L'enfant, le moineau et la *Vieille maîtresse*

La *Vieille maîtresse* dont il s'agit est évidemment celle de Barbey d'Aurevilly (1851). L'enfant, c'est celui qu'il cite dans le II<sup>e</sup> chapitre de ce roman situé dans les années 1830 (p. 66 de l'édition procurée et richement présentée par Philippe Berthier, Paris, Garnier-Flammarion, 1996), pour évoquer les relations qui unissent le marquis et la marquise de Flers, au joli temps du XVIII<sup>e</sup> siècle où mariage et libertinage rimaient pour faire bon ménage. Mariée à quatorze ans, «cette folle fillette s'improvisa femme du matin au soir, ou peut-être du soir au matin ; et tout le temps qu'il vécut elle asservit le marquis à ses caprices [...] Elle le traita comme ce féroce enfant athénien traita son moineau. Elle lui creva les yeux... mais sans lui faire le moindre mal, afin qu'il ne la vît pas se servir des siens.» On aura reconnu l'enfant condamné à mort par l'Aréopage pour avoir «crevé les yeux de son oiseau», qui pourrait bien être un moineau, comme le suggère le rapprochement avec le cas exposé immédiatement avant, celui de l'Aréopagite puni pour avoir tué un moineau poursuivi par un épervier (*L'Esprit des lois*, V, 19) – deux exemples grâce auxquels Montesquieu établit que «dans une république fondée sur les mœurs», les jugements sont fondés sur les mœurs, et que ces deux actions font partie des «exemples dangereux, [des] semences de corruption» qui finiront par faire décliner la vertu.

On relève une autre référence à *L'Esprit des lois*, V, 13, dans le chapitre IX du même ouvrage (p. 180) : Barbey a retenu l'image frappante qui servait à caractériser le despotisme en un chapitre d'une brièveté remarquable («L'intimité a été la hache avec laquelle nous avons abattu l'arbre pour manger le fruit»). Cela suffirait-il pour faire de l'écrivain un sectateur avoué de Montesquieu? L'allusion du chapitre II pourrait en tout cas s'expliquer autrement, tout simplement par la lecture de la source qu'a utilisée Montesquieu.

Il s'agit en fait d'un passage de Quintilien, *Institution oratoire*, V, 9, 13 : «Et lorsque les juges de l'Aréopage condamnèrent un enfant qui arrachait les yeux à des cailles, ils semblent n'avoir vu dans cet acte que l'indice d'une mentalité tout à fait pervertie, qui, avec l'âge, deviendrait funeste pour beaucoup de gens.» (*[Nec mihi uidentur] Ariopagitae, cum damnauerint puerum coturnicum oculos eruentem, aliud iudicasse quam id signum esse perniciosissimae mentis multisque malo futurae si adoleuisset*). La version de Barbey est beaucoup plus proche de celle de Montesquieu que de celle de Quintilien, chez qui l'enfant fait montre d'une cruauté systématique ; le choix même de l'oiseau (un «moineau», quand le terme figure dans le même contexte chez Montesquieu, alors qu'il s'agit de «cailles», *coturnices*, chez Quintilien) est tout aussi révélateur.

On se gardera donc de voir en Barbey un lecteur attentif de Quintilien— qualification que l'on réservera pour Montesquieu. Mais pourquoi cette allusion dans un contexte on ne peut plus éloigné des républiques antiques fondées sur la vertu ? Vraisemblablement le romancier, qui caractérise M<sup>me</sup> de Flers par un art de vivre et d'aimer propre à un âge révolu, et qui oppose trois personnages «d'Ancien Régime» à trois personnages plus jeunes, a ainsi renforcé, pour des lecteurs à qui *L'Esprit des lois* n'était peut-être pas encore tout à fait étranger et qui pouvaient saisir au vol l'allusion à Montesquieu, l'image légèrement surannée d'une aristocrate capable de tout comprendre, y compris les aberrations d'une passion. En jouant avec une ironie discrète de toutes les harmoniques de cette référence, en ayant recours à un ouvrage politique ambitieux pour évoquer la banalité de l'adultère, n'aurait-il pas également suggéré que ce «joli temps» dépourvu de censeurs sévères, où l'on mélangeait trop facilement les genres, était celui d'une gracieuse corruption qui devait bientôt trouver la punition de sa futilité ?

Catherine VOLPILHAC-AUGER

IN MEMORIAM

## Louis Nagel (1908-1997)

Un jour de 1989, peu de mois après l'annonce publique du grand projet d'édition de notre jeune société, j'eus la surprise d'entendre au téléphone une voix inconnue, comme lointaine, et apparemment fatiguée. Louis Nagel s'inquiétait de notre projet et voulait savoir pourquoi une nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Montesquieu nous avait paru nécessaire. À son émotion, je compris que l'édition Masson, la sienne, avait dû représenter pour lui beaucoup plus qu'une entreprise commerciale ordinaire. J'entrepris de lui expliquer ce que la nôtre pouvait apporter de neuf, je précisai aussi – je ne croyais pas si bien dire – qu'il s'agissait d'une affaire de longue haleine ; enfin je ne manquai pas de lui indiquer quel profit j'avais personnellement tiré depuis près de quarante ans de l'édition Nagel, et je l'en remerciai.

Je ne sais ce qu'il pensa de cet échange et je n'eus plus d'autre occasion de contact avec lui. Ce mois de septembre, la presse a annoncé sa mort, à quatre-vingt-neuf ans. Il était plus connu du grand public comme l'éditeur de savants guides de voyage que comme celui de Montesquieu. Nous savons, nous, l'élan donné à nos études par les tomes II et III de l'édition Nagel, si riches en leur temps d'érudition et de nouveautés, et nous n'avons pas fini de nous référer, à travers eux, aux travaux d'André Masson, Robert Shackleton, Louis Desgraves, François Gêbelin, Xavier Védère et Françoise Weil. Le nom de Louis Nagel restera associé à celui de Montesquieu : le rappeler ici est un juste hommage à sa mémoire.

## Paul Vernière (1916-1997)

La disparition de Paul Vernière, en décembre dernier, vient d'enlever aux études dix-huitiémistes un savant d'une rare et admirable érudition. Personne n'oubliera ce que leur renouvellement a dû, voici quarante-quatre ans, aux deux riches volumes de son *Spinoza et la pensée française avant la Révolution*. Personne n'oubliera non plus ses travaux sur Diderot ni, tout particulièrement, ses éditions pionnières des écrits du philosophe. Et les adhérents de la Société française d'études du XVIII<sup>e</sup> siècle se souviendront qu'il en fut, dès sa fondation et pendant six ans, le premier secrétaire général, avant d'en devenir l'un des vice-présidents. Mais c'est, bien sûr, de Montesquieu qu'il s'agit ici : un Montesquieu déjà très présent dans le *Spinoza* de 1954 et dont Paul Vernière ne s'éloigna jamais très longtemps : en 1960 c'était une édition des *Lettres persanes*, vite devenue classique, au meilleur sens du mot, et dont la précision critique reste à ce jour inégalée ; en 1965 dix-sept lettres transcrites de manuscrits presque tous autographes, publiées en collaboration avec le D<sup>r</sup> Eylaud ; en 1977 un ouvrage de synthèse d'une grande clarté, conçu pour les candidats à l'agrégation mais propre à retenir aussi les chercheurs et dont le titre, à lui seul, était une trouvaille, *Montesquieu et L'Esprit des lois ou la raison impure*.

Aussi fidèle à Montesquieu qu'à Diderot – et ce double attachement est en lui-même plein de sens – P. Vernière n'eut pas d'hésitation quand, vers la fin des années soixante-dix, je lui fis part de la proposition d'un éditeur entreprenant de donner une nouvelle édition des *Œuvres complètes*. En l'espace d'un été nous en bâtîmes ensemble le plan. Peu s'en fallut que notre sage Président n'eut ainsi à voisiner avec certain «divin marquis»... Les remous financiers qui agitaient déjà le monde de l'édition en décidèrent autrement, et le projet n'eut pas de suite. L'idée pourtant devait cheminer. Quand Paul Vernière fut informé de la création d'une Société prioritairement destinée à soutenir une entreprise analogue à la précédente, mais considérablement plus ambitieuse, il fut immédiatement des nôtres. Vice-président, puis membre d'honneur, il siégeait aussi à notre Conseil scientifique dont il suivit les travaux pendant plusieurs années avec attention et sympathie. Mais sa santé déclinait et un deuil cruel l'avait frappé voici trois ans. Les épreuves accumulées le contraignaient à vivre à l'écart de notre communauté, et nous ne le voyions plus. À quelques semaines près, il n'aura pas vu, lui, le premier volume à paraître des nouvelles *Œuvres complètes de Montesquieu*. Puissent du moins les collaborateurs de cette édition s'inspirer de l'exemple qu'il nous laisse, de travail exigeant et de savoir rigoureux !

Jean EHRARD